

**A propos des récents décrets de fermeture
de 3000 écoles religieuses**



Que dire devant un tel abus de la force au service d'une si grande impiété ?

Déplorer le sort de ces Français et de ces Françaises, qui avaient pris pour part de leur héritage, dans le pays de leurs ancêtres, le dévouement au bien public en ce qu'il a de plus bienfaisant et de plus nécessaire, et qui sont arrachés à leurs œuvres, à leur vie, et pour la plupart à leurs moyens d'existence ?

Déplorer le sort fait à tant de milliers de familles cherchant dans l'angoisse l'asile où elles pourront désormais abriter la foi et l'innocence de leurs enfants ?

Plaintes stériles. « Déjà elles ont été entendues et elles n'ont point eu le pouvoir de faire se relever les têtes courbées depuis vingt-cinq ans sous le joug le plus ignominieux que peuple ait jamais subi.

Comment expliquer cette longue patience sous le coup d'attentats si fréquemment répétés et de plus en plus cruels ?

A chacun de ces coups, on a voulu se persuader que ce serait le dernier, que la secte serait satisfaite et en resterait là.

Aujourd'hui encore, on se donnera ou on accueillera la même illusion. Aussi, bientôt la secte pourra reprendre son œuvre au point où elle la laisse aujourd'hui. Les jours sont comptés à l'enseignement secondaire libre, déjà profondément atteint par l'expulsion des religieux. A bientôt l'expulsion, hors de nos collèges, du clergé séculier et même des laïques ayant quelque foi religieuse.

Puis le culte sera attaqué dans ce qu'il a de plus indispensable : les églises et les prêtres. Depuis des mois, une commission parlementaire s'ingénie à trouver les moyens les plus sûrs de l'anéantir. Les églises seront offertes aux francs-maçons pour y faire les singeries que M. Prache a décrites à la tribune, et les prêtres seront traqués comme il y a cent ans.

Ce ne sont point là des suppositions gratuites, faites dans le